



# Impulsions pour les institutions sociales

## Introduction

Les institutions sociales sont des médiatrices essentielles pour les personnes atteintes de troubles psychiques à la recherche d'un logement. Au travers de ces impulsions, nous montrons comment vous, en tant que spécialiste d'une institution sociale, pouvez contribuer à la réussite d'une vie en logement grâce à un bon accompagnement et des contacts réguliers.

Le contenu de ces impulsions est issu d'échanges qui ont eu lieu durant l'été 2021 avec des gestionnaires et des spécialistes du secteur immobilier de diverses institutions sociales.

## Options d'assistance

Pour les personnes atteintes de troubles psychiques, vivre dans un logement indépendant est souvent une étape importante vers un mode de vie autonome et pour vivre en société. En tant que spécialiste d'une institution sociale, vous avez plusieurs options d'assistance.

### Accompagnement avant et après déménagement

- Vous pouvez aider votre client·e à trouver un logement et l'accompagner aux rendez-vous. Établir des contacts avec des gérances immobilières peut la.le soulager.
- En principe, une relation personnelle avec les propriétaires augmente les chances que les personnes atteintes de troubles psychiques puissent louer un logement.
- Des appels téléphoniques réguliers aux bailleurs-baillereses, des visites hebdomadaires ou des événements de groupe dans le quartier augmentent le niveau de confiance entre toutes les personnes concernées.

### Proposer une personne contact

- En concertation avec vos client·e-s, vous pouvez vous proposer comme personne contact ou de référence pour les propriétaires, les concierges et les voisin·e-s.
- En concertation avec vos client·e-s, vous pouvez rechercher de manière proactive le dialogue avec les propriétaires.
- Lors de la demande de logement, vous ou votre institution sociale pouvez être cité·e en référence.
- Les personnes contact ou les référent·e-s doivent être facilement accessibles.

### Proposer des logements en sous-location

- En principe, le modèle de la sous-location a fait ses preuves. C'est pourquoi l'institution sociale loue des logements en tant que locataire principale et augmente les chances des personnes atteintes de pouvoir vivre en autonomie (Lien -> A).



### Défis

Le passage d'une institution ou d'une clinique à une vie en autonomie représente également un défi. Vous trouverez ci-dessous les principaux défis auxquels vous pourriez être confronté-e lors de la transition.

#### Recherche de logement

- Les bailleurs-bailleresse ont souvent des craintes et des réserves à l'égard des personnes atteintes de troubles psychiques. Ils craignent, par exemple, qu'il puisse y avoir des loyers impayés ou que les contrats de location ne puissent, par ailleurs, être respectés.
- Les personnes ayant des faibles revenus, endettées ou faisant l'objet de poursuites ont généralement plus de mal à trouver leur propre logement.
- Il est souvent difficile de trouver des habitations abordables dans les communautés centrales et urbaines. Le loyer maximum exigible pour les bénéficiaires AI et PC est souvent trop bas pour leur propre logement. L'aide sociale apporte souvent une contribution trop faible pour le loyer.

#### Vie en autonomie

- Les personnes atteintes de troubles psychiques ont parfois du mal à faire face aux demandes et aux exigences. Ce qui peut entraîner des rendez-vous manqués ou des formulaires incomplets.
- Structurer la journée est une condition préalable importante pour vivre de manière autonome. Parfois, de simples exigences liées au contrat de location ou au règlement intérieur ne peuvent être satisfaites (par ex., les règles de la buanderie, l'évacuation, les déchets, etc.).

Il est important que vos services d'assistance soient aussi flexibles que possible et adaptés à vos besoins. Toutes les personnes souffrant de troubles psychiques ne veulent pas d'assistance. Il est également important de protéger le droit à la vie privée (Lien -> O). Si votre institution sociale peut se porter garante du loyer pendant une certaine période, vous apaisez alors les plus grandes craintes des bailleurs-bailleresse.

#### Important pour maintenir les contacts

En maintenant le contact avec les bailleurs-bailleresse, les concierges et les voisin-e-s, vous diminuez les préjugés et les peurs. En proposant votre disponibilité en tant qu'interlocuteur·trice, vous soulagez toutes les personnes concernées et renforcez la confiance. Il est important de clarifier avec les personnes en recherche de logement si et qui vous informez. Clarifiez les questions suivantes avec votre cliente ou votre client :

- Qui a le droit d'être informé-e du trouble psychique ? Que peut-on et ne peut-on pas dire ?
- Comment maintenir le contact entre l'institution sociale et les bailleurs-bailleresse ainsi que le voisinage ?
- Quels services d'assistance la personne en recherche de logement souhaite-t-elle ?
- Comment orienter progressivement la personne en recherche de logement vers l'autonomie et réduire sa dépendance ?
- Comment aider la personne en recherche de logement à créer un réseau social ?



**Éditeur**

**INSOS**

Zieglerstrasse 53, 3007 Berne

**Auteur e s**

Dalia Schipper, Katharina Eiler, René Rüegg

Avec la collaboration de : Jürg Fassbind, Fabienne Schüpbach, Tatiana Hostettler

**Citations**

INSOS (2022), Impulsions pour les institutions sociales. Éd.: Insos

Sur internet : [insos.ch](https://www.insos.ch)

**Bibliographies**

Von Bergen, Matthias & Eiler, Katharina (2021), Projet « Wohnen mit Vielfalt - Förderung von inklusivem sozialraumnahem Wohnraum für Menschen mit psychischer Beeinträchtigung » : Rapport d'analyse et de besoins. Éd. : CURAVIVA Schweiz, INSOS Schweiz et vahs Schweiz. Berne : Haute école spécialisée bernoise (collection de contenu d'enquête sur la vie en autonomie)

**Renseignements/Informations**

Sandra Picceni, collaboratrice spécialisée INSOS

E-Mail : [info@insos.ch](mailto:info@insos.ch)

© INSOS, 01.08.2022